

Les femmes et l'emploi :

Un rapport sur l'accès à l'emploi des femmes de Séverine Lemière (économiste) et son équipe a été remis à Najat Vallaud-Belkacem (ministre des droits des femmes et porte parole du Gouvernement). Ce rapport fait état des nombreuses difficultés rencontrées par les femmes dont :

- une part importante de temps partiel (une femme sur trois) ;
- des inégalités professionnelles ;
- des inégalités de salaires ;
- des conditions de travail qui se dégradent pour la femme ;
- des discriminations liées au sexe à l'embauche ;
- des discriminations liées à l'état de grossesse et à la maternité ;
- un manque de protection des femmes salariées pendant leur congé de maternité...

Malgré la forte augmentation du niveau d'éducation et de l'activité des femmes les inégalités salariales et professionnelles sont toujours présentes. Les femmes sont plus diplômées que les hommes et pourtant elles se voient confier moins de responsabilités que les hommes par leurs employeurs.

Plus exposées à la précarité, aux bas salaires, au chômage de longue durée, aux agressions physiques ou verbales et à la pression psychologique, les femmes françaises sont aussi encore fortement confrontées à « la double journée » : entretien de leur domicile, préparation des repas, éducation des enfants... Autant d'éléments qui posent avec acuité la question de l'ÉGALITÉ ?

L'Arbre Fruité
traiteur et restaurant solidaire

Adresse : 80 Galerie de
l'Arlequin Grenoble
(face au collège de la
Villeneuve)

Ouvert tous les jours
de 9 h à 15 h

Réservation au
04 76 22 82 08.

Petit quizz à la conquête de l'égalité :

- | | | |
|---|---|--------|
| 1) Les lois Ferry proclament l'enseignement primaire obligatoire pour les filles et les garçons | • | • 1965 |
| 2) La notion de « travail féminin » est supprimée, la législation française stipule qu'à « travail égal, salaire égal » | • | • 1945 |
| 3) Les femmes peuvent exercer une activité professionnelle sans l'accord de leur mari | • | • 1983 |
| 4) La loi Roudy interdit toute discrimination en fonction du sexe au travail | • | • 1881 |

Merci de relier les événements aux bonnes dates

Réponse : dans la prochaine lettre d'info.

Retour sur le repas de Noël :

Un repas de fin d'année a été organisé à l'Arbre Fruité afin de réunir l'ensemble du personnel, les bénévoles et les membres du CA.

C'est avec enthousiasme et bonne humeur que le repas élaboré par notre cuisinier Frédéric OTTAVIANO et l'ensemble des employé-e-s en insertion fut servi entre autres par notre Président Michel FERRIER et plusieurs membres du conseil d'administration.

Ce fut un moment partagé très convivial.



Vœux du Président :

Chers adhérent-e-s

Que 2014 soit une année riche en projets, rencontres et satisfactions tant sur le plan personnel que professionnel pour chacun- e d'entre vous.

Que l'association forte de votre soutien puisse poursuivre son action dans l'intérêt des publics vulnérables accueillis, dont les besoins restent perceptibles sur le territoire.

Porté-e-s par nos valeurs d'engagement pour prévenir et combattre les violences faites aux femmes et de respect de la dignité, je formule en effet le souhait que nous contribuons cette année encore par des temps d'échanges, de sensibilisation, de prévention, d'interpellation des pouvoirs publics à œuvrer en faveur d'une société plus solidaire et respectueuse de la place de chacun, dont les femmes en particulier.

2014 devrait être une année forte en changement et en développement d'activité pour Solidarité Femmes du fait de l'avancée du travail engagé en vue d'une possible fusion avec l'association Miléna; l'ambition étant via ce projet, d'agir pour mieux servir la cause de nos publics fragiles depuis l'accueil – suivi social-soutien psychologique jusqu'à l'accompagnement à l'autonomie vers l'hébergement et/ou le logement en passant par l'insertion sociale et professionnelle via le restaurant d'insertion de l'Arbre Fruité.

Convaincus de la complémentarité de nos deux associations et de la plus – value apportée par ce rapprochement, les conseils d'administration des deux associations ont en effet acté en janvier 2014 le principe d'une fusion à soumettre à la validation d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Tous les détails de l'avancée de ce projet vous seront communiqués dans notre prochaine lettre d'info.



Association membre de la fédération nationale Solidarités Femmes

SOLIDARITE FEMMES Le Trident D - 34 Avenue de l'Europe - 38100 Grenoble Tél : 04 76 40 50 10 - Fax : 04 76 22 74 83 - mail : solidarite.femmes.gre@wanadoo.fr